

**SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC.
SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE**

SECTION I : INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

**IDENTIFICATEUR DU PRODUIT
SPARCLING**

USAGE DU PRODUIT : Nettoyant acide pour salles de bains / salles de douches

NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE
Spartan Chemical Company, Inc.
1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE
888/314-6171 (24 Heures)
INFORMATIONS SUR LE PRODUIT
800/537-8990

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX :

N° CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	VLE			DL50	CL50
			MPT mg/m ³	LECT mg/m ³	Plafond mg/m ³		
7647-01-0	5-10	Acide chlorhydrique	----	----	7 (3 ACGIH)	Non disponible	Non disponible
70750-46-8	1-5	Betaïne, bis(hydroxyethyl) tallow alkyl	----	Non établies	----	Non disponible	Non disponible

SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION 100° C (212° F)	DENSITÉ (H₂O = 1) 1,04	% DE SOLIDE SUR LA MASSE 5-10
PRESSION DE LA VAPEUR Non établies	TAUX D'ÉVAPORATION (acétate de butyle = 1) < 1	POINT DE CONGÉLATION Non disponible
DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) Non établies	APPARENCE ET ODEUR Liquide vert transparent, parfum de menthe	SOLUBILITÉ DANS L'EAU Complète
pH < 1,0	SEUIL DE L'ODEUR Non disponible	ÉTAT PHYSIQUE GAZ ___ LIQUIDE <u>X</u> SOLIDE ___
COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE Non disponible		

SECTION IV : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR >100° C (212° F)	MÉTHODE DE DÉTERMINATION ASTM - D56	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ Non établies
MOYENS D'EXTINCTION Ce produit n'entretient pas la combustion.	CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ Sans objet	TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION Sans objet
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE Non établies	DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ Sans objet	

INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE

Utiliser un appareil respiratoire autonome pour une protection maximale des voies respiratoires. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs à condition qu'ils ne comportent ni fissures ni fuites.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Les produits de combustion sont toxiques. L'action de l'acide sur la plupart des métaux risque de libérer de l'hydrogène, gaz explosif.

SECTION V : RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : STABLE X

CONDITIONS D'INSTABILITÉ

Non établies

CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ

Non établies

INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER) Alcalis concentrés, hypochlorites, (produit à blanchir au chlore) ammoniacque, cyanures et oxydants.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE HCL, dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES : Contact oculaire, contact avec la peau, ingestion, inhalation

LIMITES D'EXPOSITION

Non établies pour ce mélange.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :

CONTACT OCULAIRE : Provoque une irréversible affection oculaire accompagnée de symptômes tels que brûlures chimiques, douleur, rougeur, tuméfaction de la conjonctive, destruction des tissus et lésion éventuelle de la cornée permanente.

CONTACT AVEC LA PEAU : Provoque de graves affections cutanées accompagnées de symptômes tels que brûlures chimiques, douleur, rougeur et destruction des tissus.

INGESTION : Risque d'être nocif ou fatal en cas d'ingestion avec symptômes tels que détérioration ou brûlures chimiques à l'œsophage et aux muqueuses accompagnées de symptômes de douleur, nausée, vomissement et diarrhée. L'aspiration du produit dans les poumons risque de se produire durant l'ingestion ou le vomissement, entraînant ainsi des lésions pulmonaires.

INHALATION : L'inhalation du brouillard de produit risque de provoquer une irritation des voies respiratoires avec des symptômes d'inconfort nasal et d'écoulement nasal accompagnés et de toux.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE

Aucun connu

PROPRIÉTÉ IRRITANTE

Corrosif pour les yeux et la peau.

SENSIBILITÉ AU PRODUIT

Non disponible

CANCÉROGÉNÉCITÉ

Non

EFFETS TOXIQUES SUR

LA REPRODUCTION

Non disponible

TÉRATOGENÉCITÉ

Non disponible

MUTAGÉNÉCITÉ

Non disponible

EFFETS TOXIQUES SYNERGITIQUES

Non disponible

SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNÉRIE :

Porter des gants imperméables en caoutchouc ou équivalent et des lunettes anti-éclaboussures. Fournir une bonne aération générale. Un système de ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations. Si l'irritation des voies respiratoires ne peut être évitée pour la ventilation, envisager l'utilisation d'un respirateur homologué NIOSH adapté aux conditions d'utilisation et produits chimiques en Section II.

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : De petits déversements d'un litre ou moins peuvent être évacués à grandes quantités d'eau dans le système du tout-à-l'égout (si autorisé par les réglementations locales sur les égouts). Creuser une digue et utiliser une matière inerte pour contenir les déversements importants, puis transférer le liquide dans des contenants destinés à la récupération ou à l'élimination.

MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS : Assurer la conformité aux réglementations en vigueur.

MÉTHODE DE MANUTENTION : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Éviter respirer le brouillard du produit. Laver abondamment après toute manipulation. Ajouter le produit seule à l'eau. Ne pas mélanger avec produits à blanchir au chlore comportant hypochlorites, ammoniacque, ou autres produits chimiques en raison de la possibilité de produire les vapeurs ou gazes dangereux.

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE : Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 43° C (110° F). Ne pas entreposer ni verser dans des conteneurs en métal, surtout en aluminium. Garder hors de la portée des enfants.

RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION : UN 1760, Corrosive liquids, n.o.s., (contains hydrochloric (muriatic) acid), 8, III

SECTION VIII : PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Consulter un médecin.

PEAU : Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation.

INGESTION : Consulter un médecin immédiatement. Ne pas provoquer de vomissement. Boire d'un ou deux verres d'eau pour diluer le produit. Consulter un médecin. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

INHALATION : En cas d'irritation des voies respiratoires ou vertiges, faire sortir la victime à l'air frais. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

SPARCLING

DATE D'ÉMISSION : 1 mai 2016

REMPLE : Juin 1, 2013

APPROUVÉ PAR : Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 800/537-8990